



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE A 19H

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
16/09/2026	16/09/2026	2026/51

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, LASSIAZ Zakari, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absent : CHATELAIN Éric

Secrétaire : CARMONA David

A 19h00, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/51

DÉTERMINATION DES REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET D'OCCUPATION PROVISOIRE (RODP) DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Vu le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Vu le Décret n°2023-797 du 18 août 2023 qui modifie la réglementation en cours sur la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité ;

Vu les articles R2333-105 et R. 2333-105-2 du code général des collectivités territoriales ;

Madame le Maire propose au Conseil d'appliquer les plafonds prévus par la réglementation en vigueur pour le calcul et la revalorisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public et de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant le Redevance d'Occupation du Domaine Public et de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public.

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
David CARMONA

Transmis au contrôle de légalité
Le **28 SEP. 2026**

Publié le **28 SEP. 2026**